



www.ardex.de

### Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

• , ,

Date d'émission: Date de révision: 29/03/2017 23/08/2016

Remplace la fiche: Version: 1.1

23/08/2016

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange
Nom du produit : ARDEX SN

Code du produit : 73079; 73081; 73086; 73073; 73070; 73080; 73087; 73076; 73078; 73072; 73071

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

#### 1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Utilisation de la substance/mélange : Produits d'étanchéité

#### 1.2.2. Usages déconseillés

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

#### **Fabricant**

ARDEX GmbH

Friedrich-Ebert-Strasse 45

D-58453 Witten-Annen - Germany

T 0049 (0)2302/664-0 - F 0049 (0)2302/664-355 sicherheitsdatenblatt@ardex.de - www.ardex.de

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Pays	Organisme/Société	Adresse	Numéro d'urgence	Commentaire
Allemagne	Vergiftungs-Informations- Zentrale	Mathildenstraße 1 79106 Freiburg	+49 (0) 761 19240	For medical information in German and English language

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

#### Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Non classé

### Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

A notre connaissance, ce produit ne présente pas de risque particulier, sous réserve de respecter les règles générales d'hygiène industrielle.

### 2.2. Éléments d'étiquetage

### Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Conseils de prudence (CLP) : P102 - Tenir hors de portée des enfants

Phrases EUH : EUH210 - Fiche de données de sécurité disponible sur demande

EUH208 - Contient N-(2-aminoéthyl)3-aminopropyltriméthoxysilane, butane-2-one-O,O',O"-

(méthylsilylidyne)trioxime. Peut produire une réaction allergique

Phrases supplémentaires : Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation

régionale/nationale/internationale/locale.

### 2.3. Autres dangers

PBT: non pertinent – pas d'enregistrement requis vPvB: non pertinent – pas d'enregistrement requis

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.1. Substance

Non applicable

### 3.2. Mélange

29/03/2017 DE - fr 1/7

#### Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
long-chain alkyl benzenes		5 - 10	Aquatic Chronic 4, H413
N-(2-aminoéthyl)3-aminopropyltriméthoxysilane	(n° CAS) 1760-24-3 (Numéro CE) 217-164-6	< 1	Eye Dam. 1, H318 Skin Sens. 1, H317
butane-2-one-O,O',O"-(méthylsilylidyne)trioxime	(n° CAS) 22984-54-9 (Numéro CE) 245-366-4	<1	Eye Irrit. 2, H319 Skin Irrit. 2, H315 Skin Sens. 1, H317

Texte complet des phrases H: voir section 16

#### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1. Description des premiers secours

Premiers soins général : Enlever les vêtements sales.

Premiers soins après inhalation : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut

confortablement respirer.

Premiers soins après contact avec la peau : Laver la peau avec beaucoup d'eau.

Premiers soins après contact oculaire : Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.

Premiers soins après ingestion : Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/lésions : Si les symptômes persistent, appeler un médecin.

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée. Poudre sèche. Mousse. Dioxyde de carbone.

Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger d'incendie : Non dangereux.

Danger d'explosion : Aucun(e).

Reactivité en cas d'incendie : Le produit n'est pas explosif.

Produits de décomposition dangereux en cas : Aucun(e).

d'incendie

#### 5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de précaution contre l'incendie : Évacuer la zone.

Instructions de lutte contre l'incendie : Endiguer et contenir les fluides d'extinction.

Protection en cas d'incendie : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.

#### 6.1.1. Pour les non-secouristes

Equipement de protection : Voir la rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser.

Procédures d'urgence : Eviter le contact avec la peau et les yeux.

#### 6.1.2. Pour les secouristes

Equipement de protection : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Pour plus d'informations, se

reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle".

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement. Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.

## 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention : Recueillir le produit répandu.

Procédés de nettoyage : Ramasser mécaniquement le produit.

Autres informations : Placer les résidus dans des fûts en vue de l'élimination selon les réglementations en vigueur

(voir rubrique 13).

#### 6.4. Référence à d'autres sections

Pour plus d'informations, se reporter à la section 13. Voir section 8.

29/03/2017 DE - fr 2/7

#### Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

#### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Dangers supplémentaires lors du traitement

Précautions à prendre pour une manipulation

sans danger

: Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Eviter le contact avec la peau et les yeux.

Mesures d'hygiène

: Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute

manipulation.

: Voir section 8.

#### Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

: Conserver dans l'emballage d'origine. Protéger du rayonnement solaire. Conditions de stockage

Lieu de stockage : Protéger de la chaleur.

#### Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### Paramètres de contrôle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle

#### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Contrôles techniques appropriés:

Assurer une bonne ventilation du poste de travail.

#### Equipement de protection individuelle:

Protection respiratoire non requise dans conditions normales.

#### Protection des mains:

Gants de protection

Туре	Matériau	Perméation	Epaisseur (mm)	Pénétration	Norme
Gants jetables	Caoutchouc naturel, Latex, Caoutchouc butyle, Caoutchouc nitrile (NBR)	3 (> 60 minutes)	0,1		
Gants réutilisables	Caoutchouc nitrile (NBR)	6 (> 480 minutes)	1,0		EN 374

#### Protection oculaire:

Lunettes de sécurité

#### Protection de la peau et du corps:

Porter un vêtement de protection approprié

### Protection des voies respiratoires:

Aucune mesure spécifique nécessaire. Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire

#### Contrôle de l'exposition de l'environnement:

Éviter le rejet dans l'environnement.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique Solide Apparence : Pâte.

Couleur : Couleurs variées. Odeur caractéristique.

Seuil olfactif Aucune donnée disponible : Aucune donnée disponible Vitesse d'évaporation relative (acétate de : Aucune donnée disponible

butyle=1)

Point de fusion : Non applicable

Point de congélation : Aucune donnée disponible

Point d'ébullition 100 °C

Point d'éclair : Aucune donnée disponible Température d'auto-inflammation : Aucune donnée disponible

29/03/2017 DE - fr 3/7

### Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

Température de décomposition : Aucune donnée disponible

Inflammabilité (solide, gaz) : Non applicable

: 23 hPa Pression de vapeur

Densité relative de vapeur à 20 °C : Aucune donnée disponible Densité relative : Aucune donnée disponible

Masse volumique : 1 g/cm3

: Produit insoluble dans l'eau. Solubilité Log Pow : Aucune donnée disponible : Aucune donnée disponible Viscosité, cinématique Viscosité, dynamique : Aucune donnée disponible Propriétés explosives : Aucune donnée disponible Propriétés comburantes : Aucune donnée disponible Limites d'explosivité : Aucune donnée disponible

#### **Autres informations**

Teneur en COV : < 3 % COV - Ordonnance suisse

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1. Réactivité

Aucun(e).

#### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

#### Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

#### 10.4. Conditions à éviter

Aucune dans des conditions de stockage et de manipulation recommandées (voir section 7).

#### Matières incompatibles

acides et bases. Fau

### Produits de décomposition dangereux

Pas de produits de décomposition dangereux connus.

## **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

#### Informations sur les effets toxicologiques 11.1.

Toxicité aiguë : Non classé

N-(2-aminoéthyl)3-aminopropyltriméthoxysilane (1760-24-3)			
DL50 orale rat	2400 mg/kg (Rat; OCDE 401 : Toxicité orale aiguë; Étude de littérature; 2413 mg/kg bodyweight; Rat; Équivalent ou similaire à la ligne directrice de l'OCDE 401; Valeur expérimentale; 7684 mg/kg bodyweight; Rat; Valeur expérimentale)		
DL50 cutanée lapin	16480 mg/kg de poids corporel (Lapin; Valeur expérimentale; Équivalent ou similaire à la ligne directrice de l'OCDE 402; >2000 mg/kg bodyweight; Lapin; Valeur expérimentale; EPA OPPTS 870.7600)		
CL50 inhalation rat (mg/l)	1.49-2.44,Rat; Valeur expérimentale		

butane-2-one-O,O',O"-(méthylsilylidyne)trioxime (22984-54-9)		
DI 50 cutanée rat	> 2000 mg/kg de poids corporel (Rat; Valeur expérimentale; OCDE 402 : Toxicité cutanée	
aiguë)		

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Non classé Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Non classé : Non classé Sensibilisation respiratoire ou cutanée Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé Cancérogénicité : Non classé Toxicité pour la reproduction : Non classé Toxicité spécifique pour certains organes cibles : Non classé (exposition unique)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles : Non classé

(exposition répétée)

Danger par aspiration : Non classé

Effets néfastes potentiels sur la santé humaine

et symptômes possibles

: Aucune donnée disponible.

29/03/2017 DE - fr 4/7

### Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

#### 12.1. Toxicité

Ecologie - général

: Ce produit n'est pas considéré comme toxique pour les organismes aquatiques et ne provoque pas d'effets néfastes à long terme dans l'environnement.

N-(2-aminoéthyl)3-aminopropyltriméthoxysilane (1760-24-3)		
CL50 poisson 1	213 mg/l (CL50; EPA 660/3 - 75/009; 96 h; Salmo gairdneri; Système statique; Eau douce (non salée); Valeur expérimentale)	
butane-2-one-O,O',O"-(méthylsilylidyne)trioxime (22984-54-9)		
CL50 poissons 2	> 100 mg/l (CL50; OCDE 203 : Poisson, essai de toxicité aiguë; 96 h; Oryzias latipes; Système semi-statique; Eau douce (non salée); Read-across)	
CE50 Daphnie 2	201 mg/l (CE50; OCDE 202 : Daphnia sp., essai d'immobilisation immédiate; 48 h; Daphnia magna; Système statique; Eau douce (non salée); Read-across)	
Seuil toxique algues 1	16 mg/l (CE50; OCDE 201 : Algues, essai d'inhibition de la croissance; 72 h; Pseudokirchneriella subcapitata; Système statique; Eau douce (non salée); Read-across)	

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

ARDEX SN

Persistance et dégradabilité Non applicable.

### N-(2-aminoéthyl)3-aminopropyltriméthoxysilane (1760-24-3)

Persistance et dégradabilité
Difficilement biodégradable dans l'eau. Hydrolyse dans l'eau. Aucun renseignement disponible sur biodégradabilité dans sol. Adsorption au sol. Photolyse dans l'air.

### butane-2-one-O,O',O"-(méthylsilylidyne)trioxime (22984-54-9)

Persistance et dégradabilité Difficilement biodégradable dans l'eau. Hydrolyse dans l'eau. Faible potentiel de mobilité dans le sol.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation	Pas de bio-accumulation.

	N-(2-aminoéthyl)3-aminopropyltriméthoxysilane (1760-24-3)		
Log Pow		-1,67 (Valeur estimative; KOWWIN; 25 °C)	
Potentiel de bioaccumulation		Non bioaccumulable.	

#### butane-2-one-O,O',O"-(méthylsilylidyne)trioxime (22984-54-9)

BCF poissons 1	0,5 - 5,8 (BCF; 6 weeks; Cyprinus carpio)	
Log Pow	9,83 (Calculé; KOWWIN)	
Potentiel de bioaccumulation	Faible potentiel de bioaccumulation (FCB < 500).	

### 12.4. Mobilité dans le sol

ARDEX SN
----------

Ecologie - sol Pas d'information disponible.

### butane-2-one-O,O',O"-(méthylsilylidyne)trioxime (22984-54-9)

Log Koc log Koc, SRC PCKOCWIN v2.0; 5.481; Valeur calculée

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

### **ARDEX SN**

PBT: non pertinent – pas d'enregistrement requis vPvB: non pertinent – pas d'enregistrement requis

### 12.6. Autres effets néfastes

Indications complémentaires : Éviter le rejet dans l'environnement

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets

: Eliminer le contenu/récipient conformément aux consignes de tri du collecteur agréé.

Recommandations pour l'élimination des eaux

: Ne pas rejeter directement à l'égout. Doit subir un traitement physico-chimique avant rejet.

Code catalogue européen des déchets (CED) : 08 04 10 - déchets de colles et mastics autres que ceux visés à la rubrique 08 04 09

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

ADR	IMDG	IATA	ADN	RID
14.1. Numéro ONU				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable

29/03/2017 DE - fr 5/7

### Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

ADR	IMDG	IATA	ADN	RID
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.3. Classe(s) de danger pour le transport				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.4. Groupe d'emballage				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.5. Dangers pour l'environnement				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Pas d'informations supplémentaires disponibles				

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

#### - Transport par voie terrestre

Non applicable

#### - Transport maritime

Non applicable

#### - Transport aérien

Non applicable

### - Transport par voie fluviale

Non applicable

#### - Transport ferroviaire

Non applicable

#### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL et au recueil IBC

Non applicable

### **RUBRIQUE 15: Informations réglementaires**

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### 15.1.1. Réglementations UE

Ne contient pas de substance soumise à restrictions selon l'annexe XVII de REACH

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH

Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

Teneur en COV : < 3 % COV - Ordonnance suisse

### 15.1.2. Directives nationales

### Allemagne

VwVwS, référence de l'annexe : Classe de danger pour l'eau (WGK) 1, Présente un faible danger pour l'eau (Classification

selon la VwVwS, Annexe 4)

Classe de stockage (LGK) : LGK 11 - Combustible solids

12e ordonnance de mise en application de la

Loi fédérale allemande sur les contrôles

d'immission - 12.BlmSchV

: Non assujetti au 12ème BlmSchV (décret de protection contre les émissions) (Règlement sur

les accidents majeurs)

GISCODE : RS10 - matériaux de pose, contenant du méthoxysilane

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée

### **RUBRIQUE 16: Autres informations**

#### Texte intégral des phrases H et EUH:

Aquatic Chronic 4	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, Catégorie 4
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 1
Eye Irrit. 2	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 2
Skin Irrit. 2	Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 2
Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée, Catégorie 1
H315	Provoque une irritation cutanée
H317	Peut provoquer une allergie cutanée

29/03/2017 DE - fr 6/7

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

H318	Provoque des lésions oculaires graves	
H319	Provoque une sévère irritation des yeux	
H413	Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques	
EUH208	Contient . Peut produire une réaction allergique	
EUH210	Fiche de données de sécurité disponible sur demande	

#### ARDEX SDS EU

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit

29/03/2017 DE - fr 7/7